

## Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE D'HÉBERGEMENT ST-FRANÇOIS INC.

Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HÉBERGEMENT ST-FRANÇOIS

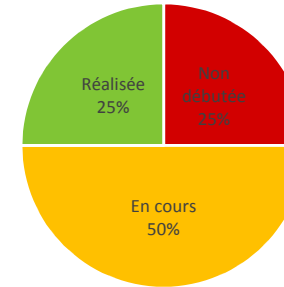
Région : Saguenay - Lac-Saint-Jean

Date de la visite : 28 mars 2018

Date de transmission au MSSS: 3 juillet 2018

1ère reddition de comptes 28 mars 2019

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	2	0	2
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	1	0	1	2
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>

**PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ**

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de comptes au 28 mars 2019			Reddition de comptes au 27 mars 2020			Commentaires
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
1 Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	1-Révision du programme de soins palliatifs (approche interdisciplinaire). 2- Poursuivre la formation sur le développement des compétences du personnel en soins de fin de vie.			X					Éléments devant faire l'objet d'amélioration: l'identification des besoins du résident, de la famille et des intervenants; l'organisation des soins et services de fin de vie en interdisciplinarité; Le développement des compétences du personnel en soins de fin de vie. Nous soulignons que le programme d'accompagnement en fin de vie est en place depuis 2009 dans notre établissement et répond bien aux besoins des résidents et des familles. La révision de ce programme est déjà débutée depuis décembre 2017 par le comité milieu de vie. Pour ce qui concerne le développement des compétences, deux préposées aux bénéficiaires ont reçu la formation mentor en soins de fin de vie en 2018 et la formation se poursuit pour l'ensemble du personnel.
2 Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité des interventions de l'équipe soignante.	Assurer la continuité des interventions de l'équipe soignante afin d'échanger de l'information sur le plan clinique et organisationnel.			X					Éléments devant faire l'objet d'amélioration: l'établissement n'a pas pris de mesures visant l'organisation de rencontres formelles avec le personnel afin d'échanger de l'information sur le plan clinique ou organisationnel. Nous précisons que la philosophie de gestion est très présente au sein de notre établissement: « la qualité de vie des résidents passe par la qualité de vie au travail du personnel ». Depuis déjà plusieurs années, la direction a toujours eu une gestion «porte ouverte» et des rencontres avec le personnel sont faites hebdomadairement et annuellement pour faire des échanges sur divers sujets et les appuyer dans leur travail.

**PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX**

3 Le MSSS recommande que l'établissement s'assure que les pratiques concernant les soins et l'assistance répondent mieux aux besoins des résidents.	1-Révision de la politique DSI-115 pour établir un plan d'intervention identifiant les besoins des familles/résidents/organisation des soins/services en fin de vie. Mise en place du processus au sein des équipes.		X						Éléments devant faire l'objet d'amélioration: Les plans d'amélioration en interdisciplinarité respectent généralement la procédure d'établissement. Toutefois, les interventions de soins et de services en fin de vie ne sont pas réalisées en interdisciplinarité, en incluant les proches et les familles. Nous précisons que le programme d'accompagnement en fin de vie en place dans le milieu inclut les rencontres avec la famille et tout le personnel (présentation du dépliant, réalisation du plan de soins personnalisé et ajustement tout au long du processus en fin de vie afin de répondre à leurs besoins).
--	--	--	---	--	--	--	--	--	---

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de comptes						Commentaires
			au 28 mars 2019			au 27 mars 2020			
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
4 Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux soient sécuritaires.	Les produits dangereux sont rangés de façon sécuritaire dans la salle des bains, des douches et salle à manger.				x				Éléments devant faire l'objet d'amélioration: les produits dangereux ne sont pas rangés de façon sécuritaire. Nous ajoutons que les portes des salles de bains, des douches et de la salle à manger sont barrées en tout temps et les résidents ne peuvent pas y avoir accès.